

FORMATION A LA PROCEDURE D'EXAMEN QUANT AU FOND DES DEMANDES DE BREVETS

Objectif

Permettre aux mandataires, aux Conseils en Propriété industrielle et à d'autres professionnels de la propriété intellectuelle (PI) de se familiariser avec la nouvelle procédure de protection des inventions à l'OAPI, les directives d'examen, les techniques de recherche sur l'état de la technique, de rédaction de mémoire descriptif, d'évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive, d'application industrielle et l'exploitation d'un document brevet, etc.

Objectifs pédagogiques

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de maîtriser :

- La nouvelle procédure de protection des inventions et des modèles d'Utilité à l'OAPI ;
- Les Directives d'examen des demandes de brevets et des modèles d'Utilité ;
- La nouvelle grille des taxes relatives aux brevets et modèles d'utilité ;
- Les techniques de recherche sur l'état de la technique dans les bases de données ;
- La rédaction du mémoire descriptif des inventions ;
- L'évaluation de la nouveauté, de l'activité inventive et de l'application industrielle ;
- L'exploitation d'un rapport de recherche.

Objectifs pédagogiques

Mandataires, Conseils en propriété intellectuelle, Responsables des centres de recherche, Responsables de recherches et développement (R&D) des entreprises de production ou toute personne intéressée.

Période et lieu

- Yaoundé (Cameroun), 17 au 20 décembre 2024
- Académie de Propriété Intellectuelle Denis EKANI (APIDE) de l'OAPI

Typographie de la formation

La formation se déroulera en présentiel et par visioconférence

Frais d'inscription

- **Formation en présentiel : 300 000 F CFA**
- **Formation en ligne : 200 000 F CFA**

Modalités d'inscription

- Inscrivez-vous en ligne via le lien <https://online.forms.app/oapi-file/eqt> au plus tard le 14 décembre 2024.
- Pour les participants du Cameroun, veuillez procéder au paiement à **ECOBANK (Bénéficiaire : OAPI, N° de compte : 10029 26011 01300051802 12)**.
- Pour les participants des autres Etats membres, veuillez-vous rapprocher des Structures Nationales de Liaison avec l'OAPI de vos Etats respectifs.

Les Etats membres de l'OAPI

